



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 31 mars 2022

DÉLIBÉRATION

N° 61 - 31.03.2022

En exercice ...28
Présents22
Voitants27
Abstention0

**PÔLE RESSOURCES
19. FINANCES
BUDGET ANNEXE DÉCHETS
Budget Primitif 2022**

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX,
Le 31 mars,

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 25 mars 2022, s'est réuni en séance ordinaire à la Communauté de communes de l'île de Ré, salle Communautaire, sous la présidence de Monsieur Lionel QUILLET.

Délégués titulaires présents :

Ars en Ré : Mme Danièle PÉTINIAUD-GROS,

Le Bois-Plage : M. Gérard JUIN, M. Jean-Pierre GAILLARD,

La Couarde sur Mer : M. Patrick RAYTON, Mme Peggy LUTON,

La Flotte : M. Jean-Paul HÉRAUDEAU, Mme Annie BERGERON, M. Roger ZÉLIE, M. Patrick SALEZ,

Loix : M. Lionel QUILLET, M. Patrick BOUSSATON,

Les Portes en Ré : M. Patrick BOURAINE,

Rivedoux Plage : M. Patrice RAFFARIN, Mme Simone FOULQUIER, M. Marc CHAIGNE,

St. Clément des Baleines : Mme Lina BESNIER,

Ste Marie de Ré : Mme Gisèle VERGNON, M. Didier LEBORGNE, Mme Anne PAWLAK, M. Didier GUYON,

St. Martin de Ré : M. Patrice DÉCHELETTE, M. Jean-Paul GOUSSARD,

Délégués titulaires absents et excusés :

M. Jean-Philippe GUILLEMOTEAU (donne pouvoir à Mme Anne PAWLAK), M. Alain POCHON (donne pouvoir à M. Patrick BOURAINE), Mme Chantal ZELY-TORDJMANN (donne pouvoir à M. Patrice DÉCHELETTE), M. Jérôme DUMOULIN (donne pouvoir à Mme Danièle PÉTINIAUD-GROS), Mme Sandrine PERCHAIS (donne pouvoir à M. Gérard JUIN), M. Daniel TASSIGNY.

AR Prefecture

017-241700459-20220331-2022_03_31_61-BF

Reçu le 01/04/2022 Secrétaire de séance : Patrick BOUSSATON

Publié le 01/04/2022

* * * * *



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du jeudi 31 mars 2022

DÉLIBÉRATION

N° 61 - 31.03.2022

**En exercice ...28
Présents22
Votants27
Abstention0**

**PÔLE RESSOURCES
19. FINANCES
BUDGET ANNEXE DÉCHETS
Budget Primitif 2022**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 1612-1 à L. 1612-20,

Vu l'instruction comptable M14,

Vu le séminaire des finances du 21 mars 2022,

Considérant qu'il convient de prévoir les crédits du budget annexe déchets 2022 de la Communauté de communes de l'Ile de Ré, celui-ci s'équilibre en recettes et en dépenses de la façon suivante :

Section de fonctionnement :

Chap	Dépenses		Chap	Recettes	
011	Charges à caractère général	7 251 182,96 €	013	Atténuations de charges	10 000,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	261 500,00 €	70	Produits des services, domaine et ventes	1 280 000,00 €
014	Atténuations de produits	40 000,00 €	73	Impôts et taxes	6 515 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	53 550,00 €	74	Dotations, subventions et participations	30 000,00 €
66	Charges financières	49 000,00 €	75	Autres produits de gestion courante	10,00 €
67	Charges exceptionnelles	10 000,00 €	76	Produits financiers	
022	Dépenses imprévues		77	Produits exceptionnels	5 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement		042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	275 000,00 €	R002	Résultat reporté	100 222,96 €
	Total Dépenses	7 940 232,96 €		Total Recettes	7 940 232,96 €

AR Prefecture

017-241700459-20220331-2022_03_31_61-BF
Reçu le 01/04/2022
Publié le 01/04/2022



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du jeudi 31 mars 2022

DÉLIBÉRATION
N° 61 - 31.03.2022
En exercice ...28
Présents22
Votants27
Abstention0

PÔLE RESSOURCES
19. FINANCES
BUDGET ANNEXE DÉCHETS
Budget Primitif 2022

Section d'investissement :

Chap	Dépenses		Chap	Recettes	
20	Immobilisations incorporelles	21 000,00 €	13	Subventions d'investissement reçues	
204	Subventions d'équipement versées		16	Emprunts et dettes assimilées	
21	Immobilisations corporelles	580 529,38 €	10	Dotations, fonds divers et réserves	100 000,00 €
23	Immobilisations en cours	50 000,00 €	1068	Réserves	850 000,00 €
	Total opérations d'équipement	1 597 420,00 €	27	Autres immobilisations financières	
10	Dotations, fonds divers et réserves		024	Produits des cessions d'immobilisations	1 140 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	125 000,00 €	021	Virement de la section de fonctionnement	
040	Opérations d'ordre entre sections		040	Opérations d'ordre entre sections	275 000,00 €
D001	Solde d'exécution reporté		R001	Solde d'exécution reporté	8 949,38 €
	Total Dépenses	2 373 949,38 €		Total Recettes	2 373 949,38 €

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide, à la majorité avec 18 voix pour et 9 voix contre (Mesdames Simone FOULQUIER, Annie BERGERON et Messieurs Didier GUYON, Patrick SALEZ, Roger ZÉLIE, Jean-Paul HÉRAUDEAU, Marc CHAIGNE, Patrice RAFFARIN et Jean-Pierre GAILLARD) :

- **D'approuver le Budget Primitif 2022 du budget annexe déchets de la Communauté de communes de l'île de Ré tel qu'il est susmentionné.**

**Le Président de la Communauté de communes de l'île de Ré,
Lionel QUILLET**

AR Prefecture
01.04.2022

017-24170049-20220331-2022_03_31_61-BF
 Reçu le 01/04/2022
 Publié le 01/04/2022
 Le Président de la Communauté de communes de l'île de Ré, Lionel QUILLET
 Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. Rappelle, que, depuis le 1er décembre 2018, il est également possible de déposer un recours juridictionnel sur l'application internet : télécours citoyens, en suivant les instructions disponibles à : www.telerecours.fr

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 28
 Nombre de membres présents : 22
 Nombre de suffrages exprimés : 27
 VOTES - Pour : 18
 Contre : 9
 Abstentions : 0

Date de convocation : 25/03/2022

Présenté par le Président ,
 A Saint-Martin de Ré, le 31/03/2022
 le Président ,
 Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire
 A Saint-Martin de Ré, le 31/03/2022

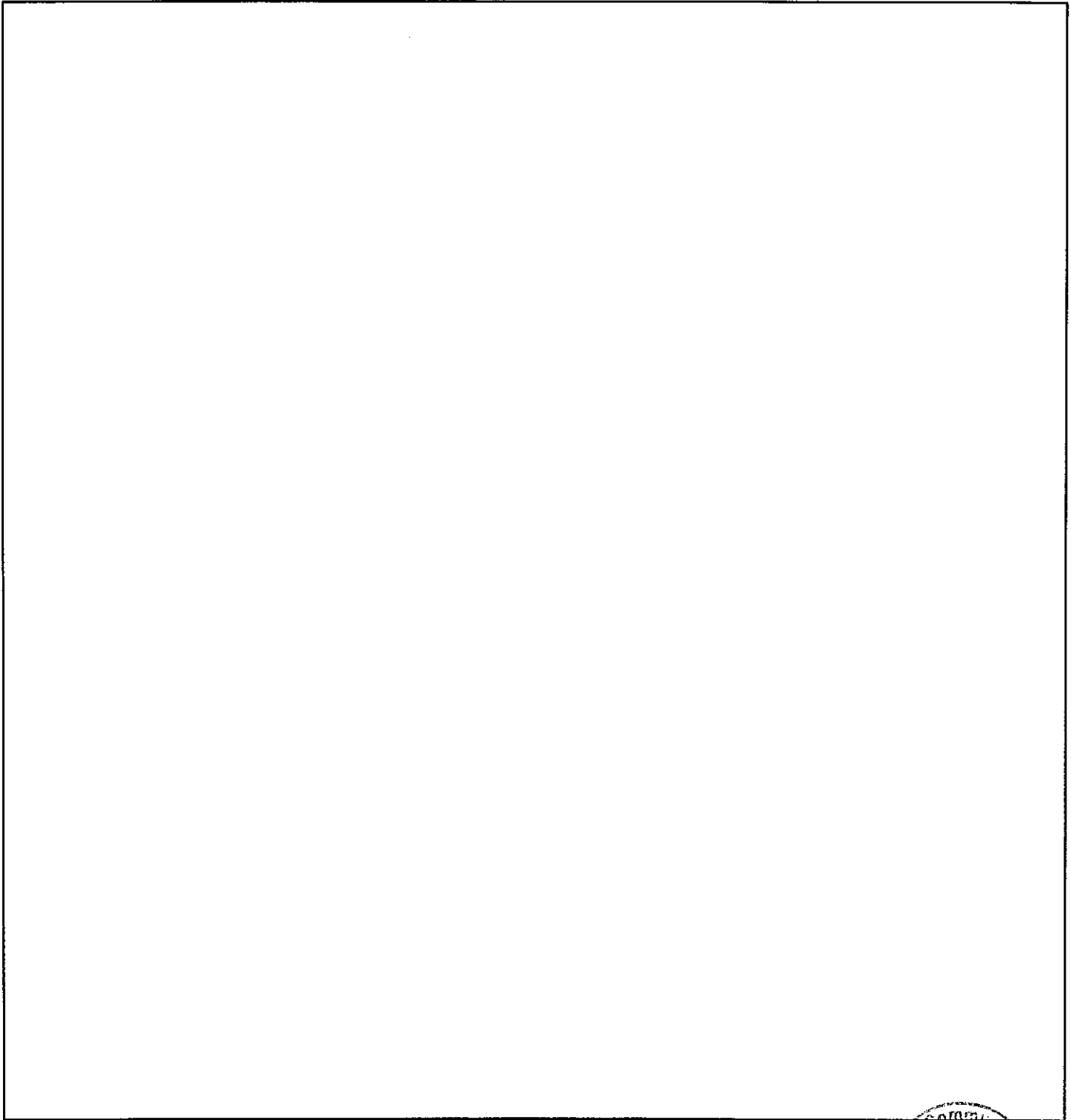
Les membres de l'Assemblée délibérante,

Mme BERGERON Annie	Mme BESNIER Lina	M. BOURAINE Patrick
M. BOUSSATON Patrick	M. CHAIGNE Marc	M. DECHELETTE Patrice
M. DUMOULIN Jérôme	Mme FOULQUIER Simone	M. GAILLARD Jean-Pierre
M. GOUSSARD Jean-Paul	M. GUILLEMOTEAU Jean-Philippe	M. GUYON Didier
M. HERAUDEAU Jean-Paul	M. JUIN Gérard	M. LEBORGNE Didier
Mme LUTON Peggy	Mme PAWLAK Anne	Mme PERCHAISS Sandrine
Mme PETINIAUD-GROS Danièle	M. POCHON Alain	M. QUILLET Lionel
M. RAFFARIN Patrice	M. RAYTON Patrick	M. SALEZ Patrick
M. TASSIGNY Daniel	Mme VERGNON Gisèle	M. ZELIE Roger
Mme ZELY-TORDJMAN Chantal		

AR Prefecture

017-241700459-20220331-2022_03_31_61-BF
 Reçu le 01/04/2022
 Publié le 01/04/2022

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2



Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le

01/04/2022 et de la publication le 01/04/2022
AR Préfecture

017-241700459-20220331-2022_03_31_61-BF
Reçu le 01/04/2022
Publié le 01/04/2022

A Saint-Martin de Ré, le 01/04/2022

